

Vins sur Caramy le 11 Février 2021



**MAIRIE
DE
VINS SUR CARAMY**

Tél : 04.94.37.00.40

Fax : 04.94.37.00.41

PREFECTURE DU VAR

15 FEV. 2021

BUREAU DU COURRIER

Monsieur Jean-Luc BONNET

Maire de Vins sur Caramy

à

Monsieur le Préfet du Var

PREFECTURE DU VAR

Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie

83000 TOULON

DDTM / SEBIO

16 FEV. 2021

ARRIVEE

Monsieur le Préfet,

Je fais suite aux précédents échanges datant de 2019 concernant le projet de centrale photovoltaïque au sol que nous portons avec la Société EDF Renouvelables France sur notre foncier communal.

Je vous informe que le 18 décembre 2020, la société EDF Renouvelables France a déposé pour le compte de la SAS Centrale photovoltaïque de Vins-sur-Caramy un dossier de permis de construire (N° PC 083 151 20 B0008), ainsi qu'un dossier de demande de défrichement (N°20.387/211) pour cette centrale photovoltaïque au sol. Ce projet occupera une surface de 55,31 hectares.

D'autres part la société BORALEX a déposé le 21 décembre 2020 un permis de construire pour une autre centrale photovoltaïque au sol.

Plusieurs délibérations du conseil municipal ont été prises en faveur du projet porté par la société EDF Renouvelables France en dates du 28 janvier 2019 et du 23 avril 2019. Sachez Monsieur le Préfet que nous apportons notre soutien à ce projet pour les raisons suivantes :

1) Participer à l'autonomie énergétique du territoire :

Le projet photovoltaïque que nous menons avec EDF Renouvelables France, depuis plusieurs années, est en phase avec les objectifs de développement des énergies renouvelables à l'échelle locale via le SRADDET comme nationale via la PPE. Notre souhait est que la commune de Vins-sur-Caramy puisse participer pleinement au développement durable du territoire. Ce projet est d'ailleurs en accord avec les objectifs du SCOT Provence Verte Verdon et soutenu par le Président de l'Agglomération Provence Verte dont vous trouverez une copie de l'avis favorable.

Vu et approuvé par Monsieur Jean-Luc BONNET

2) Soutenir les activités locales et participer au Plan de relance économique :

Le projet de centrale photovoltaïque d'EDF Renouvelables permettra de générer de nouvelles opportunités avec comme objectifs :

- **Un soutien à l'agriculture locale** : Un berger installé sur la commune utilisera le site de la centrale photovoltaïque pour faire pâturer son cheptel et entretenir la zone.
- **Une co-activité avec l'association de Chasse de la commune** : Elle participera, sur les abords du projet, au comptage du gibier, et à la mise en place et à l'entretien de mesures environnementales du projet,
- **Le développement de l'éco-tourisme** : La mise en valeur des chemins de randonnée présents au niveau de la future centrale photovoltaïque, via la création d'un cheminement ludique pour les utilisateurs.
- **La création d'un parcours floral** : mise en valeur des espèces locales et des espèces en voie de raréfaction, implantation d'espèces disparues.
Ces chemins seront accompagnés de panneaux pédagogiques et d'une tour d'observation pour permettre aux promeneurs de comprendre le projet et ses enjeux.

Ce projet permettra également de générer de nouvelles ressources financières pour la commune, l'Agglomération, le Département et la Région sud dans un contexte de crise globale importante pour nos territoires. La commune souhaite par exemple à terme, envisager la réhabilitation d'une ancienne bergerie à proximité immédiate du projet.

Un travail de sensibilisation au sujet du chantier de réalisation de cette centrale va être effectué par EDF Renouvelables France, en partenariat avec l'Agglomération Provence Verte et la Direction du Développement économique dans le cadre des relations entreprises et promotion du territoire.

3) Mener une démarche environnementale de qualité :

Les études environnementales du projet ont été menées sur une durée de deux ans par des bureaux d'étude locaux. Ces études ont permis de définir une implantation de la centrale photovoltaïque sur les secteurs à moindres enjeux et à la mise en place de nombreuses mesures en faveur de l'environnement. Le conseil municipal unanimement favorable au projet, a été très attentif à la préservation des secteurs à enjeux.

La concrétisation de ce projet permettra de mieux entretenir notre patrimoine forestier naturel, notamment par la réalisation de compensations forestières de proximité et un meilleur entretien des sous-bois, participant à la prévention des incendies.

4) La concertation et la sensibilisation comme fil conducteur :

Le projet a fait l'objet d'une attention particulière notamment via la mise en place d'une concertation et l'apport d'informations auprès des acteurs locaux (Syndicat Mixte de la Provence Verte Verdon, Agglomération Provence Verte...) comme les membres de l'association de chasse. EDF Renouvelables France a ainsi échangé avec nous de manière régulière afin de présenter les avancées des études. L'objectif a été de construire un projet en phase avec nos attentes et compatible avec les activités existantes.

Le projet a notamment été candidat en tant qu'action au Contrat de Transition Ecologique du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon.

Une permanence publique d'information a été organisée par EDF Renouvelables France sur la commune en octobre 2020 afin de recueillir l'avis et les attentes des habitants sur le projet. Une vingtaine de participants ont été accueillis. Plusieurs mesures d'accompagnement du projet ont été particulièrement plébiscitées par les participants :

- L'installation d'une tour d'observation et de panneaux pédagogiques à proximité de la centrale solaire,
- La pérennisation du pastoralisme sur le secteur avec la mobilisation d'un berger local pour l'entretien de la centrale photovoltaïque,
- Les mesures environnementales et forestières autour même du projet.

Les avis très positifs des participants sur ce projet, récoltés durant cette permanence publique, nous conforte davantage dans notre choix à soutenir le projet photovoltaïque d'EDF Renouvelables.

Il nous reste encore du chemin pour concrétiser notre projet, c'est pourquoi, je reste à votre disposition pour vous rencontrer ainsi que les services de l'Etat.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Luc BONNET
Maire de Vins-sur-Caramy



Pièce jointe : Avis favorable de l'Agglomération Provence Verte sur le projet photovoltaïque au sol de Vins-sur-Caramy.